

*Marguilliers.* Place et forme de leur banc, 56. Où ils doivent recevoir cendres, cierges et rameaux, 66.

*Mariage.* Dispenses, 20. Renseignements qui doivent accompagner la demande de dispenses, 21. Causes canoniques pour les obtenir, 21. Conserver les dispenses, 215, 329. Rubrique à observer quand un mariage est célébré immédiatement avant la messe, et sans messe, 296. Formalités à suivre dans les demandes de dispenses de parenté et d'affinité, 312. Formalités dans les dispenses de bans, 313. Dans quelle église il doit se faire, 374. Mariages dans les chapelles, 374. Mariage nul, 467. Mariages entre parents, 423. Empêchement d'affinité spirituelle, 528. Envoyer l'arbre généalogique des parentés, 528. Mariage des Protestants, V. Protestants.

*Messe.* Intentions de M., 19, 142, 428. Honoraire des messes chantées, 296. Défense de supprimer quelque partie du chant de la messe, 327.

“ *Basse.* Honoraires de M. 428. En quelle posture y assister, 54. Au sujet d'un 3e cierge pour s'éclairer, 408. Prières ordonnées par Léon XIII, 544.

“ *Paroissiale.* A propos de diacre et sousdiacre, 56.

“ *des morts.* Permission de les chanter les jours de fête de rite double-mineur, 294. Nombre des oraisons, 294, 407. Abréviation du *Dies iræ*, 407. L'offertoire ne doit pas être supprimé, 407. Les chanter avec dignité, 294, 407. Tenture de l'autel aux messes des morts, 525.

“ *de Noël,* Privilège accordé aux Prêtres, 294.

*Mœurs.* Dangers pour les mœurs, 430, 448. V. Danses. fréquentations, excursions.

*Moreau.* Mort de Mr. M. G. V. 321.

*Musique.* V. Chant.

*Œuvre.* Petite du S. C. de Jésus, 220. L'organiser, 221, 262, Son but principal, 262.

*Offertoire.* V. Messe des morts.

*Officialité.* Son établissement, 452.

*Offices nouveaux.* V. Bréviaire.

*Oraison de mandato.* 200, 228, 316, 354, 477, 503, 525.

*Ordo diocésain,* son autorité, 18. Sa matière, 18.

des Titulaires. Quand envoyer à l'Evêque l'ordo propre de chaque église, 394, 409. Le lui faire parvenir avec fidélité, 528.